

L'entrepreneur est redevable d'une commission pour les services fournis par Bolero Crowdfunding. Le tableau ci-dessous présente les tarifs des différents services proposés par Bolero Crowdfunding.

Adhésion	Gratuit
Entretien préparatoire	Gratuit
Demande de financement	Gratuit
	L'examen de votre dossier est effectué par un collaborateur de Bolero Crowdfunding après obtention des documents nécessaires (comptes annuels des 2 dernières années, plan financier, ...).
up front fee Accès	1 % sur le montant maximum à lever, avec un maximum de 5.000 euro.
	<p>Les frais seront facturés après approbation de votre dossier par le comité de screening.</p> <p>Après paiement de la facture, l'entrepreneur dispose d'un mois d'accès à la plateforme pour compléter la campagne.</p> <p>Inclus:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coaching Bolero Crowdfunding</li> <li>- Review de la campagne complétée</li> <li>- Marketing de la campagne</li> <li>- Communication à un vaste réseau d'investisseurs potentiels</li> </ul>
Screening complémentaire	500 euro
	<p>Si la campagne n'est pas complétée dans un délai d'un mois, un deuxième screening devra être réalisé.</p> <p>Le cas échéant, la campagne ne sera mise en ligne qu'après réception de ce paiement.</p>
Succes fee (une seule fois)	Un succes fee de 4,5 % sur le montant levé diminué de l'up front fee à hauteur de 1%.
	<p>Inclus:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Établissement du contrat d'investissement</li> <li>- Traitement administratif des investisseurs</li> </ul>
Webinaire	1.500 euro
Article de presse	Sur mesure, prix sur demande
PMV	500 euro
	<p>Bolero Crowdfunding est agréé par PMV pour agir en tant que co-financeur. Un dossier peut être introduit auprès de PMV avec l'aide de Bolero Crowdfunding.</p> <p>Bolero Crowdfunding ne garantit pas une décision positive de PMV.</p> <p>PMV se prononce sur le dossier selon ses propres critères.</p>

# Collaboration avec un tiers

Copywriting	Prix sur demande
Traduction	Prix sur demande

Bolero Crowdfunding,  
un service proposé par KBC Bank SA,  
sise avenue du Port 2, 1080 Bruxelles,  
TVA-BE-0462.920.226

Fait en double exemplaire le:

Entreprise: \_\_\_\_\_ Forme de société: \_\_\_\_\_

Siège: \_\_\_\_\_

Numéro de TVA: \_\_\_\_\_

Achète les produits suivants de Bolero Crowdfunding:

Avance non remboursable:

Date prévue du début de la campagne de financement:

Total à payer en cas de réussite de la campagne de financement:

Date de la signature:

Signature:

Pour accord avec les conditions de commande figurant au verso de ce document.

# Conditions de commande Bolero Crowdfunding

Bolero Crowdfunding désigne le service en ligne proposé par KBC Bank SA, sise avenue du Port 2, 1080 Bruxelles, TVA-BE-0462.920.226, via la Bolero Crowdfunding Platform qui consiste à mettre en relation des Entreprises à la recherche de financement, d'une part, avec un grand nombre d'investisseurs potentiels (le «crowd»), d'autre part. L'Utilisateur trouve sur la Bolero Crowdfunding Platform un certain nombre de Projets d'Entreprises concrets pour lesquels l'Entreprise recherche un financement au moyen de l'émission de Titres que l'Utilisateur peut souscrire au Prix d'émission et conformément aux Conditions relatives aux Titres.

Ces conditions s'appliquent à toute entreprise qui démarre un processus par le biais de Bolero Crowdfunding en vue d'arriver à un financement prédéfini. Bolero Crowdfunding se réserve le droit de mettre fin à la procédure de lancement d'une campagne de financement, sans donner de raison ou de motif, ou si Bolero Crowdfunding, après avoir examiné la demande de financement, détermine à sa discrétion que le lancement d'une campagne n'est pas approprié, quelle qu'en soit la raison.

À la suite d'une demande de financement via la plate-forme précitée, l'Entreprise doit, avant d'avoir accès à la partie financement de la plateforme, payer la facture à concurrence de 1% du montant visé de financement, avec un maximum de 5.000 EUR. Si l'Entreprise ne lance pas la campagne de financement dans un délai d'un mois à compter de l'établissement de la facture, elle devra payer à Bolero Crowdfunding une commission supplémentaire pour un screening complémentaire du plan de financement proposé, et ce, à hauteur de 500 EUR. Ces montants payés ne sont pas remboursables par KBC à l'Entreprise.

En cas de succès de la campagne de financement, le 1% du montant cible susmentionné ou la commission de 5.000 EUR sera déduit du succes fee comme indiqué dans les Conditions générales et complémentaires de Bolero Crowdfunding.

Si l'Entreprise le désire, elle peut obtenir des services additionnels de Bolero Crowdfunding moyennant paiement de la commission y afférente.

## Généralités :

**Data** – Les données mentionnées dans le bon de commande sont indicatives et peuvent être modifiées afin que la campagne de financement puisse être lancée dans des conditions optimales.

**Conditions générales et complémentaires Bolero Crowdfunding** - L'Entreprise reconnaît avoir reçu les conditions générales et complémentaires de Bolero Crowdfunding et y souscrit intégralement, sans modification ni réserve lors de la commande ou de l'achat de l'un des services inclus aux présentes.

**Cession de droits et d'obligations** – L'Utilisateur ne peut céder tout ou partie de ses droits et obligations découlant des présentes conditions de commande à un tiers (sous forme de vente, d'apport, de don ou toute autre transaction, y compris une vente ou un apport d'une branche d'activité ou une mise en commun, une fusion ou une scission) sans l'autorisation écrite préalable de KBC Bank. Tant que cet accord n'a pas été donné, l'Utilisateur reste tenu à l'exécution de toutes les obligations qu'il souhaitait transférer (sans préjudice des autres droits et moyens de droit auxquels KBC Bank pourrait recourir en cas d'infraction au présent Article).

KBC Bank est autorisée à céder à un tiers tout ou partie de ses droits et obligations qui résultent des présentes Conditions d'utilisation, sans autorisation préalable et écrite de l'Utilisateur, dans la mesure où ce tiers dispose des connaissances et moyens nécessaires pour poursuivre les droits et obligations résultant des Conditions d'utilisation.

Sous réserve des restrictions en matière de transfert énoncées ci-dessus, les dispositions des présentes Conditions d'utilisation s'étendent aux parties et sont contraignantes pour ces dernières ainsi que leurs héritiers, ayants droit et ayants cause.

**Divisibilité** – Si, en vertu du droit en vigueur, une disposition des présentes Conditions complémentaires est déclarée entièrement ou partiellement illégale, nulle ou non exécutoire, cette disposition ou la partie concernée de cette disposition sera censée ne pas faire partie des présentes conditions, et la légalité, la validité ainsi que le caractère exécutoire des autres dispositions des présentes conditions seront maintenus. La disposition nulle ou ignorée est remplacée par les dispositions légales correspondant le plus étroitement à la volonté des parties impliquées.

**Renonciation** – Sauf disposition contraire stipulée dans les présentes conditions, la négligence ou le retard de KBC Bank à exercer un droit ou un moyen de droit en vertu des présentes conditions ne pourra en aucun cas être considéré(e) comme une renonciation à ce droit ou moyen de droit, pas plus qu'à tout autre droit ou moyen de droit que KBC Bank peut invoquer en vertu des présentes conditions. De même, l'exercice partiel d'un droit ou d'un moyen de droit en vertu des présentes conditions n'empêchera en rien KBC Bank d'invoquer ultérieurement le plein exercice de ce droit ou moyen de droit ni d'exercer tout autre droit ou moyen de droit qu'elle peut invoquer en vertu des présentes conditions. Toute renonciation dans le chef de KBC Bank prendra la forme écrite et sera signée par un représentant dûment mandaté de KBC Bank.

**Dépôt** – KBC Bank n'est pas tenue de conserver sa comptabilité, les pièces justificatives et tout autre document pour une période plus longue ou sous une forme différente que ce qui lui est imposé par la loi. Pour toute demande de documents, de quelque nature qu'elle soit, KBC Bank a le droit d'imputer des frais de recherche au demandeur.

**Prescription** – Tout recours envers KBC Bank est prescrit au terme d'un délai de cinq ans, sauf si la loi prévoit des délais de prescription plus courts. Le délai de cinq ans court à partir de la date du fait donnant lieu au recours.

**Tiers** – KBC Bank se réserve le droit d'externaliser certains éléments de son service, notamment à d'autres entités du groupe KBC. L'Entreprise accepte que cette externalisation entraîne que le sous-traitant concerné prenne connaissance de certaines données de l'Entreprise dans le cadre de l'externalisation.

**Droit applicable et tribunaux compétents** – Les présentes conditions ainsi que tous les engagements non contractuels nés ou résultant de celles-ci sont régis par le droit belge. Tout litige né ou résultant des présentes conditions (y compris les litiges portant sur des engagements non contractuels nés ou résultant de celles-ci) relèvent de la compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles. KBC Bank a néanmoins le droit de déroger à cette disposition si elle l'estime opportun, et elle se réserve le droit de porter les litiges devant tout autre tribunal compétent.